



DES MÉDECINS LIBÉRAUX DANS UN RÉSEAU DE SANTÉ PUBLIQUE. L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ SUR LE NORD-ISÈRE.

Le médecin libéral fait partie des acteurs-clé du système de santé. On lui reproche souvent de ne pas sortir de son cabinet et du rythme de ses consultations pour s'associer au travail collectif. Bref, les rapports entre les uns et les autres, libéraux et salariés, sont parfois complexes. Alors, autant ne pas se priver de l'exemple d'une situation de coopération et d'initiative qui donne une autre image des relations possibles entre tous ces acteurs. Entretien, autour d'un café matinal, avec Maurice Xambeu, un des généralistes de l'association, et quelques uns de ses collègues.

À l'origine, en 1981, des médecins libéraux installés en six cabinets de groupe sur la Ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau ; avec des élus locaux, la mutualité française et des associations d'usagers, ils "se battent" pour la création d'un réseau de centres de santé, prennent des contacts avec la ville de Grenoble déjà engagée dans cette démarche. Ce projet est abandonné en 1985 faute de financements. Par contre, l'association pour la promotion de la santé sur le Nord-Isère voit le jour. Elle regroupe en quatre collèges les professionnels libéraux, les collectivités locales, la mutualité française et les associations d'usagers. Son objet : l'intégration des objectifs de santé publique dans le travail des professionnels libéraux.

LA SANTÉ PUBLIQUE ?

"C'est le regard porté au soin d'une population et pas seulement d'une personne. C'est ne pas rester dans la relation duelle. Les médecins libéraux peuvent être des intermédiaires entre les usagers et les professionnels de santé publique, les décideurs. Et ceci, dans les deux sens, grâce au contact que nous avons avec les individus. C'est pourquoi pour nous, il n'y a pas de concurrence entre la santé publique et le système libéral.

Ici, pour les villes de Bourgoin, Villefontaine, St-Quentin-Fallavier et l'Isle-d'Abeau, nous sommes une quarantaine de libéraux réguliers : généralistes, infirmières, orthophonistes... L'important, c'est de développer les compétences des maillons faibles du système de santé publique - les élus et les libéraux qui manquent de formation en santé publique - et de leur donner de la force."

D'ABORD L'ÉCHANGE ET LE RÉSEAU

Le premier intérêt de l'association est de permettre la confrontation, l'échange, tant il est vrai que la condition du travail du médecin libéral est l'exercice en solitaire.

"Nous avons des réunions sur des programmes, à partir de propositions des professionnels, des élus ou de tout membre de l'association : les femmes déprimées, la toxicomanie, les "cas lourds", le travail médico-social. On se sent tous renforcés dans notre place du fait de l'échange."

À partir de là, l'association fonctionne à la fois en réseau d'action et en réseau d'alerte.

- Le réseau d'action est un réseau constitué et adapté pour mener une action spécifiée, définie dans le temps. Qu'il s'agisse de prévention, de recherche, il y a des objectifs, une méthodologie, des moyens, une évaluation et un budget propre. L'APS travaille-là avec tous les partenaires locaux de santé publique, sanitaires et sociaux.

- Le réseau d'alerte, à l'inverse, ne mène pas d'actions. Il a pour fonction d'exprimer de façon permanente les phénomènes qui émergent et de rechercher des réponses adaptées. De façon indirecte, il permet aussi d'évaluer l'adaptation de la réponse donnée, qu'il s'agisse d'actions de l'association ou de programmes officiels de santé publique. Seules les collectivités locales et la mutualité

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive



financent cette fonction ; ni l'État, ni le Conseil général ne le font actuellement.

DES ACTIONS COLLECTIVES

Bien avant la création de l'association, une première action fut financée par les élus du SAN de l'Isle-d'Abeau. Il s'agissait de coordination médico-sociale pour les cas difficiles. Depuis, la dynamique de partenariat et de réseau n'a cessé de se développer.

Une action remarquable, débutée en 1985-1986 à l'initiative d'orthophonistes, porte sur le dépistage des troubles du langage en partenariat avec l'éducation nationale et la DRASS qui ont financé. L'action a d'abord porté sur un repérage fin (des bilans individuels) effectué dans dix classes de maternelle auprès des enfants de trois à quatre ans. Un travail important de lien avec les enseignants, médecins scolaires et de PMI, parents d'élèves préparait les bilans. 35 % des enfants se sont avérés en difficulté. L'association a ensuite mis au point un outil simplifié de bilan - évaluation utilisable par des non spécialistes - enseignants, infirmières de PMI.

L'outil fonctionne. L'étape suivante consiste à analyser l'origine des difficultés et à trouver

collectivement, avec tous les partenaires concernés, des réponses adaptées.

"Avec une telle démarche, nous avons multiplié le partenariat et disposons maintenant d'éléments pour orienter une politique de santé publique. Là réside l'intérêt de l'association. Nous dépassons l'échange duel, "le cul-de-sac de l'angoisse", et nous situons dans la résolution collective des problèmes avec l'ensemble des acteurs dans leur diversité, élus, techniciens, usagers".

Un des apports de l'association, c'est le passage de l'individuel au collectif. Il permet le débat, la confrontation et l'acculturation sur les enjeux de santé publique. Alors que les généralistes privés éprouvent habituellement des difficultés à s'inscrire dans des démarches de santé publique ("qui représentent-ils ?"), ils le peuvent ici, car ce qui réunit l'ensemble des acteurs c'est le territoire et la prise en compte collective de sa population. Par contre, l'APS rencontre encore des difficultés pour obtenir la reconnaissance institutionnelle et un financement suffisamment continu pour financer l'animation du réseau, même légère, et pas seulement des actions.

Mots clés : partenariat, réseau, santé publique

Rédacteur : Françoise MALBOSC, 1996/06/01

Producteur : CR•DSU - 4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon cédex 08 - Tél. : 00 (33) (0)4 78 77 01 43
Fax : 00 (33) (0)4 78 77 51 79

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive

CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN
4, rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - Tél. 04 78 77 01 43 Fax. 04 78 77 51 79 - crdsu@crdsu.org

SIRET 415 021 377 000 15 - APE 913E